

• **Modalités**

Le centre sera ouvert de 7h45 à 17h45 du lundi 6 juillet au vendredi 28 août 2020 (Excepté le Mardi 14 août 2020). **Les horaires sont à respecter, il ne sera pas possible d'amener ou de reprendre un enfant entre 9h et 17h, sauf impératif de RDV.**

Il peut accueillir au maximum 72 enfants âgés de 3 à 12 ans (dont 24 enfants moins de 6 ans).

(Enfants nés entre 2017 et 2007 inclus) **Les horaires sont à respecter, il ne sera pas possible d'amener ou de reprendre un enfant entre 9h et 17h, sauf impératif de RDV.**

Les inscriptions se feront pour les semaines complètes : Semaine de 5 ou 4 jours (semaines 28/30/31/32/33/34 et 35) et pour la semaine 29 avec jour férié semaine : semaine de 4 ou 3 jours. (Libre choix du jour d'absence).

• **Activités proposées**

Les activités manuelles, jeux sportifs divers, jeux d'éveil, de plein air, sensoriels, contes, chants, cinéma, visites... constituent l'essentiel de l'animation du groupe des 3/6 ans.

En ce qui concerne les + de 6 ans, des activités plus sportives peuvent être mises en place et parallèlement des animations d'arts plastiques, théâtre, musique, cinéma, visites diverses... complètent les différents programmes

Les plannings des activités et les sorties sont affichés dans le hall d'entrée, le premier jour de la semaine de fonctionnement du centre.

• **Équipe d'animation**

Elle sera composée d'un directeur et d'animateurs diplômés.

Le nombre d'animateurs sera fonction des effectifs d'enfants, et celui-ci respectera le taux d'encadrement réglementaire.

(1 animateur pour 8 enfants - 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants + de 6 ans)

• **Tarifs journaliers**

SEMAINES 28/30/31/32/33/34 et 35 (5 ou 4 jours) SEMAINE 29 (4 ou 3 jours)	Prix de la journée	
	(CA)*	HC
Du Lundi 6 juillet au vendredi 28 août 2020	12,00€	17,00€
Une veillée par semaine facultative	7,00€	7,00€

(*) Les communes conventionnées : Martainville-Epreville, Roncherolles sur le Vivier et Servaville-Salmonville

La mairie accepte les aides diverses : CAF - chèque ANCV - Comité d'entreprise - MSA ...

Une réduction de 20% peut être accordée en fonction du revenu d'imposition seulement pour les Préautais. Fournir le justificatif d'imposition au moment de l'inscription.

En cas d'absence, il n'y a pas de remboursement, sauf présentation d'un justificatif.

• **Locaux implantés à Préaux**

Le centre de loisirs utilise essentiellement les locaux de la Clef des Champs à Préaux, ainsi que les équipements sportifs avoisinants (court de tennis, terrain de foot, terrain multisport)

• **Inscriptions**

Les inscriptions sont ouvertes dès le **Lundi 15 juin 2020 pour les Préautais seulement** et à partir du **Lundi 22 juin 2020 pour toutes les autres communes**. Dossiers disponibles sur le site. Pour valider l'inscription le dossier est à remettre complet (copie vaccins obligatoire) avec le paiement joint, **UNIQUEMENT en mairie de Préaux**. (pas d'inscription possible par mail ou téléphone).

Durant la période de fonctionnement, les dossiers seront à déposer directement sur le lieu de l'accueil. Tous les paiements se feront seulement en mairie de Préaux.

RENSEIGNEMENTS MAIRIE DE PRÉAUX 02.35.59.02.63

Auprès de Karine Durieu

Mail: servicejeunesse@preaux76.fr

Site: <http://www.preaux76.fr/>